

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 2 MARS 2022

Le Bureau du CST s'est réuni le 2 mars 2022 de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Étaient présents Jean BEAUDRY, Gérard MIQUEL, Michel RANSOU, Christian FOULON, Coralie PERROCHAIN

Alain LACASSIE Michèle BEAUDRY, Ghislain LOMBARD et Françoise POUGET étaient excusés

Jean-Paul MARTINS et Gégé MAUREL étaient absents.

1 NOMBRE DES LICENCIES : 92 à ce jour, plus deux dossiers en instance.

2 FINANCES :compte courant : 34081€ + 5883€ (avance pour Rosas que la majorité des participants ont déjà fait parvenir à Patrick DAVEAU) soit 39964€.

Livret : 21300€

Titres : 5500€

La demande de subvention à la Région Occitanie (Mme DELGA) a été déposée. Une aide maximale de 700 € est espérée pour l'achat du petit matériel.

3 BATEAU : Le tirage à terre interviendra finalement du 15 au 22 mars. Un planning des adhérents participant aux travaux et déjà connus est établi. Le charpentier et le mécanicien sont commandés.

La date des travaux inclut à présent un week-end, afin de faciliter et de favoriser la participation des adhérents travaillant en semaine. Une information leur sera adressée par mail.

4 LOCAUX DU CODEP 65 : son Président Francis LIEUPART nous a fait connaître que le Département 65 souhaitait lui donner accès à des bureaux à TARBES au Quartier NELLY. Le CST a donné un avis favorable à cette opération.

5 QUESTIONS DIVERSES :

5-1 Entretien des détenteurs personnels : certains adhérents ont demandé que le Club apporte leurs détenteurs à l'entretien à Balea Dive à HENDAYE, avec les détenteurs du Club, pour grossir la commande et en réduire le prix unitaire.

Cela s'est déjà produit dans le passé, mais la qualité du travail fourni n'a pas été jugée

acceptable par certains. Le Club ne souhaite pas s'engager dans une nouvelle affaire de ce type, qui engagerait inutilement sa responsabilité.

Jean BEAUDRY se propose toutefois de profiter du tirage à terre du bateau pour transporter à Balea Dive et rapporter les détenteurs personnels entre le 15 et le 22 mars, sous réserve qu'ils soient étiquetés et accompagnés d'un chèque qu'il appartiendra à chacun de négocier avec Balea Dive.

5-2 Paiements par virement : Michèle fait observer que ce mode de paiement, pour moderne et rapide qu'il soit, lui occasionne un surcroît de travail pour rattacher ces recettes aux différents suivis qu'elle effectue pour les diverses activités du Club. A n'utiliser SVP qu'avec parcimonie et à bon escient.

5-3 Remplacement du matériel informatique : l'ordinateur portable du Club est vétuste et insatisfaisant. Décision est prise de le remplacer. Myriam MOSCA sera sollicitée à ce sujet.

5-6 TIV : Gérard MIQUEL rappelle que les fiches d'inspection des blocs doivent être mises à jour, conservées dans les classeurs ad'hoc, et saisies dans l'informatique fédérale. Il viendra au Club samedi 5 mars pour régler le cas des blocs personnels et vérifier que le sommes dues par leurs propriétaires sont bien payées au Club.

PERMANENCES A VENIR

5 mars Christian FOULON

12 mars Michèle et Jean BEAUDRY, Coralie rebouclant avec Michèle

19 mars Gérard MIQUEL

26 mars Michel RANSOU

2 avril Gérard MIQUEL

Prochain Bureau mercredi 30 mars 2022

Dressé le 3 mars 2022 sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Michel RANSOU